

Grand-Angoulême

Canoë-kayak : le ponton pour les handicapés plébiscité

Le système innovant conçu et réalisé par les services techniques de la commune a été inauguré samedi à l'occasion de la journée du handicap.



Daniel Manzanos, paraplégique, a effectué une démonstration du système, à bord d'un kayak, devant les personnalités réunies pour l'inauguration. Photo CL

A l'occasion de la journée nationale du handicap, couplée avec les manifestations du Téléthon, la commune a inauguré samedi le système installé sur la Touvre, devant le club de canoë-kayak du Centre socioculturel et sportif. En présence du maire et de nombreux conseillers, mais également de la députée Martine Pinville, du conseiller régional et maire de Ruelle, Michel Broncy, et de Patrick Delage, président de la Fédération départementale de canoë-kayak, Daniel Manzanos, paraplégique, arrivé en fauteuil roulant, a effectué une démonstration du dispositif de mise à l'eau à bord d'un kayak, et sa remontée sur la rive par ses propres moyens. Seule une assistance légère est nécessaire.

Gérard Dezier, adjoint aux sports, avait auparavant indiqué la démarche qui a amené à cette réalisation, unique au moins sur la région, conçue par les services techniques de la mairie.

Dominique Benoît, animateur au centre de loisirs, avait suivi une formation pour l'accompagnement du handicap au canoë-kayak. Les recherches menées avec la Fédération n'ont abouti à aucun système existant. Un cahier des charges a été établi et les services techniques de la mairie ont relevé le défi. Une rampe à 3% permet d'accéder en fauteuil en toute sécurité à un ponton stable. La personne passe de son fauteuil au kayak maintenu sur cales, avec l'aide d'un assistant. Ce dernier pousse ensuite le kayak sur un toboggan sur flotteurs qui s'adapte à la hauteur de l'eau. Au retour, le kayakiste se hisse en tirant avec ses bras sur deux rampes, revenant à sa position initiale sur le ponton.

La décision de réaliser cet équipement avait été adoptée en conseil le 25 février dernier, et sa mise en place s'est effectuée en juin et juillet. Le coût de 43.000€, inférieur à ce qui avait été prévu, a été subventionné au total à plus de 60% par le Centre national pour le développement du sport, le département et ERDF. Le système participe au concours Handicaps et Territoires de la Région, dont le lauréat doit être connu prochainement.

TAGS [Gond-Pontouvre](#)